

FORMULAIRE DE DON IFI (IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE)

De la part de :

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Je soutiens le Centre Léon Bérard dans ses missions de recherche contre le cancer à hauteur de :

1 000 € 2 500 € 5 000 € Autre :€

Par :

CHEQUE à l'ordre du Centre Léon Bérard

CARTE BLEUE sur notre formulaire de don sécurisé

<https://soutenir.centreleonberard.fr/b/mon-don>

VIREMENT sur le compte Banque Postale du Centre Léon Bérard

IBAN : FR21 2004 1010 0700 2131 7U03 864

Afin de pouvoir identifier votre don le plus rapidement possible, veuillez s'il vous plaît dans le cas d'un virement bancaire à prévenir Mme Héran lorsque l'ordre de virement est passé : cecile.herant@lyon.unicancer.fr ou 04 78 78 26 05

Votre don sera affecté aux activités de recherche menées au Centre Léon Bérard. Sauf indication contraire de votre part, une lettre d'information du Centre vous sera envoyée deux à trois fois par an pour vous informer des avancées de la recherche.

Un reçu vous sera adressé à réception de votre don.

FAIT A LE.....

Document à renvoyer au :

Centre Léon Bérard- Service Relations donateurs-28 rue Laennec-69373 LYON CEDEX 08
Contact : Cécile HERANT – Tel : +33 (0)4 78 78 26 05 – cecile.herant@lyon.unicancer.fr

DISPOSITIONS FISCALES IFI 2019 :

- Impôt patrimonial recentré sur les biens immobiliers détenus en direct, non affecté à l'activité professionnelle.
 - Applicable aux patrimoines supérieurs à 1,3 M€.
 - Barème progressif de 5 tranches.
- La déclaration IFI se fait dans les mêmes délais que la déclaration d'impôt sur le revenu.